

23^e ANNÉE.

N° 3 - SEPTEMBRE 1929

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (I ) Fils et Successeur

2, Rue du Cadran-Saint-Pierre et 9, Rue de l'Écu

1929

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société.

Procès-Verbal de la Séance du 9 Juin
1929.

Soixante-Troisième Congrès des Socié-

tés Savantes de Paris et des Départements à Alger.

Tertres Funéraires Hallstattiens d'Argonne.

Bibliographie.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la Séance du 9 Juin 1929

La Société Archéologique Champenoise s'est réunie le dimanche 9 juin, 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Reims (Salle des Mariages), sous la présidence de M. LOGEART.

S'étaient excusés : MM. MARCHANDEAU, Député-Maire de Reims ; MENNECIER, Conservateur des Musées ; CHENET, l'abbé FAVRET, LARMIGNY, Vice-Présidents ; BEAUCHART, BEAUSSERON, BELLEVOYE, BOSTEAUX-HOMÈRE, DENEUX, M^{lle} GILLET, MM. CHARLIER, JACTAT Robert, JACTAT Georges, LEMARTELEUR, MARVEY, M^{me} et M. MORGEN, MM. POUPHILE, POSTAT, ROLAND et SARAZIN.

Étaient présents : MM. DUPUIS, CARLIER, SAVY, Vice-Présidents ; BERTON, BOSTEAUX-COUSIN, BOUXIN, BRISSON, BRY, COULON, COQUART, COURTY, COUVREUR-PÉRIN, DOUBLET, GILLET, docteur GUILLAUME, GOBENSÉ, HILGARD, LACROIX, LAIRE, MACK, MARGOTIN, M^{me} et M. PEYRELONCQ, MM. POULAIN, RENARD, RONSIN, SÉDIEY, docteur SAINTOT.

Lecture est faite d'une notice nécrologique consacrée à la mémoire de Ch. Depéret, professeur de géologie et doyen de

la Faculté des Sciences à Lyon, savant paléontologiste et géologue, qui s'occupa aussi de préhistoire (fouilles de Solutré).

Des nouvelles très intéressantes sont données sur la mission Schaeffer-Chenet qui effectue d'importantes recherches en Syrie.

Une demande d'échange de publications présentée par la Société Académique de l'Aube est acceptée par l'Assemblée.

M. Logeart adresse ses vifs remerciements à M. Mack pour les dessins qui illustrent le Bulletin n° 1 (mars 1929).

M. Larmigny est également remercié de la photographie qu'il a fait parvenir à la Société (vue générale de sa collection d'objets gallo-romains).

M. Léon Coutil, ancien Président de la Société Préhistorique française, vient de nous offrir une vingtaine de publications scientifiques fort instructives.

Le Président remercie notre distingué collègue de son intéressant envoi.

Au cours de son récent voyage en Algérie, M. Logeart a effectué quelques recherches aux grottes de Mesrata (arrondissement de Mostaganem). Dans les déblais provenant de ces excavations, il a recueilli divers fragments de poterie avec ornementation en creux, des dents d'hyène, des pointes de flèches, perçoirs et éclats, ensemble se rattachant au néolithique et au tardenoisien qu'il nous présente aujourd'hui.

MM. Lemarteleur et Doublet font circuler plusieurs planches où figurent nombre de pièces nouvellement découvertes : fragments de vases à pâte grossière, grattoirs, lames, scies, bélemnite portant une incision annulaire pour la suspension, ayant servi d'élément de collier, chose assez rare comme travail préhistorique ; origine : les bords de la Marne entre Chouilly et Epernay.

Viennent ensuite des pointes de flèches d'une bonne exécution, de petites lames, des tranchets, des grattoirs, des instruments microlithiques provenant de Cuis, des environs d'Epernay et du Mont-Août.

MM. Coutier-Duval et Brisson exposent d'une part plusieurs pièces intéressantes recueillies dans une sépulture, au Tumulus de l'Homme-Mort (Villeseneux) :

Un joli petit vase avec ornementation en relief empruntée

à la flore. Il est recouvert d'un enduit brunâtre à reflets métalliques.

Un second vase en terre rouge, non décoré ;

Un strigille en fer ;

Des feuilles de plomb roulées, puis quelques objets en bronze : bague, fibule et appliques.

Ils nous communiquent ensuite divers objets provenant du cimetière de l'Homme-Mort (Ecury-le-Reps) :

Série de fibules en bronze et en fer, quatre fonds de vases avec marques de potier, deux monnaies romaines et une monnaie gauloise.

Ils nous présentent encore : un umbo de bouclier, un couteau en fer, une belle fibule en bronze découverte dans une sépulture à incinération, au lieu dit Faignières, terroir de Clamanges.

M. Carlier présente un outil en fer dont la description sera donnée au Bulletin, il s'agit très probablement d'une ancienne pelle de tuilier. Elle fut recueillie à 2 m. 50 de profondeur, près du Chemin de Reims, terroir d'Hannogne (Ardennes).

M. Poulin présente un intéressant petit brûle-parfums gallo-romain trouvé à Reims (travaux de la rue Thiers).

M. Savy montre une statuette en bronze ayant probablement orné une chapelle domestique à l'époque gallo-romaine. L'attitude du personnage, son costume et ses attributs guerriers permettent de le rapprocher du dieu Mars. Il s'agit d'une œuvre assez intéressante, trouvée récemment à Reims et conservée au dépôt du Service des Beaux-Arts, bien qu'elle ne remonte pas à la belle époque, c'est-à-dire au 1^{er} siècle après J.-C., la description de cette figurine et la photographie qui nous seront données ultérieurement ne manqueront pas d'attirer l'attention.

A l'issue de la réunion, les Sociétaires se rendent à l'Exposition des Souvenirs de la Révolution française organisée au Musée par M. Mennecier.

MM. Georges Chapuis, le docteur Pol Gosset et Gustave Laurent, trois érudits rémois, en ont fourni les éléments principaux en présentant les pièces documentaires d'un rare intérêt qui forment leurs collections.

Plusieurs membres de notre groupement ont également

apporté leur contribution à l'Exposition rémoise par l'envoi de souvenirs variés : gravures, portraits, bustes, armes, assignats, monnaies, médailles, anciennes mesures, assiettes révolutionnaires, sceaux, meubles, almanachs, etc...

L'examen approfondi des pièces exposées demandant un temps considérable, nous nous contentons de jeter un rapide coup d'œil sur les documents les plus typiques mentionnés au catalogue : Contrat de Mariage du Marquis de Saint-Maur, pièce signée de Louis XV, Louis-Auguste et Marie-Antoinette, lettre écrite de la main de Carnot et signée par les membres du Comité de Salut Public, document portant la signature de Danton, ministre de la Justice, livre de prières de Marie-Antoinette, portrait de Talleyrand-Périgord, brevet de vainqueur de la Bastille, lettre signée par le rémois Drouet Comte d'Erlon, boutons de manchettes de Robespierre, de Kléber, affiches apposées sur les murs de Reims en juillet 1789, costume de Cour sous Louis XVI, portrait de Pierret, maire de Reims, en 1789, etc... etc.

Au milieu de cet ensemble fort curieux, nous pénétrons dans la vie intime des personnages les plus en vue durant cette période troublée de notre histoire et ce n'est pas sans émotion que leurs passions, leurs ambitions et leur désir de rendre chaque Français libre dans sa personne et dans ses biens nous reviennent à l'esprit avec le souvenir des enthousiasmes, des espérances et des deuils qui ont marqué les grandes journées révolutionnaires.

Avant de quitter le Musée, M. Logeart remercie chaleureusement M. Mennécier de son excellent accueil et de la bienveillance qu'il témoigne à la Société Archéologique.

Rendez-vous est pris pour octobre prochain.

L. LACROIX.

SOIXANTE-TROISIÈME CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

De Paris et des Départements à Alger (Avril 1930)

Le soixante-troisième Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Alger, le jeudi 24 avril 1930, à 2 heures. Les journées des jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et lundi 28 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le mardi 29 avril, à 2 heures.

COMMUNICATIONS FAITES AU CONGRÈS. — Les manuscrits, entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto*, accompagnés des dessins, photographies, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés, *avant le 15 février 1930, au 2^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur*. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.

Eu vue de la publication au *Journal officiel* des procès-verbaux des séances du Congrès, un résumé succinct de chaque communication devra être joint au manuscrit.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le *Programme* ci-joint, dressé par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONGRÈS. — Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès, recevront, sur demande adressée, *avant le 31 mars*, à M. le Ministre — 2^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur, — une carte de congressiste donnant accès dans les salles des séances.

Ainsi que cela avait eu lieu jusqu'en 1914, les diverses Compagnies de chemins de fer accorderont aux Congressis-

tes qui auront à effectuer, pour se rendre à Marseille ou à Port-Vendres, têtes de lignes des paquebots des Compagnies de navigation, un parcours simple d'au moins cinquante kilomètres, ou qui payeront pour ce trajet minimum, des lettres d'invitation donnant droit au transport à tarif réduit. Ces lettres, valables sans arrêt dans les gares intermédiaires, comporteront :

L'aller, en toutes classes, au prix ordinaire des billets à plein tarif et le montant de l'impôt établi par les lois des 29 juin 1918 et 3 août 1926, correspondant à 15 p. 100 de l'exemption dont le Congressiste bénéficiera ;

Le retour, gratuit, après visa du Secrétaire du Congrès, en même classe qu'à l'aller et par le même itinéraire.

Les Congressistes désireux de profiter de ces facilités devront en aviser le 2^e Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur avant le 31 mars 1930 dernier délai, en indiquant exactement leur itinéraire.

Ces lettres seront valables, à l'aller : du jeudi 10 au lundi 28 avril 1930 inclus, et, au retour : du mercredi 30 avril au lundi 12 mai 1930 inclus.

D'autre part, il a été entendu avec les Compagnies de navigation que les délégués du Congrès bénéficieront, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, sur le montant de deux billets simples additionnés, d'une réduction de tarif de 35 %, s'ils forment, au moment de l'embarquement, un groupe de 100 personnes au moins, et de 30 % par groupes de 25 à 99 personnes.

N. B. — *On croit devoir faire remarquer, en ce qui concerne les dispositions qui précèdent, que le Commissariat général du Centenaire de l'Algérie a bien voulu mettre à la disposition du Ministère, à l'occasion du Congrès, une subvention qui permettra de couvrir, dans une mesure appréciable, les frais de voyage et de séjour des congressistes ; mais la mesure dans laquelle chacun en pourra profiter dépendra, bien entendu, du nombre des délégués inscrits dans les délais ci-dessus mentionnés.*



Le tumulus A de la Croix-de-Pierre, bois de Neuville, Meuse, en 1909 (1)

TERTRES FUNÉRAIRES HALLSTATTIENS D'ARGONNE

De l'Est de la Lorraine nous avons connu des tertres funéraires recouvrant des incinérations des âges du Bronze et du Fer (2) ; la Champagne, depuis longtemps, nous a offert ses fameux *Cimetières de la Marne*, avec inhumations du Hallstatt final et de la Tène I, qui fournirent à tant de fouilleurs une si riche récolte de documents.

Entre ces groupes, par contre, subsistait jusqu'à la fin du siècle dernier une assez vaste solution de continuité territoriale pour les trouvailles du Bronze et du Fer (3).

(1) Les clichés du Frontispice et de la fig. 7 ont été très aimablement mis à notre disposition par M. X. Aubert, l'aimable Directeur de la *Revue des Musées*, 5, rue du Havre, à Dijon.

(2) Pour la région nancéienne Cf. Comte J. Beaupré, *Les études pré-historiques en Lorraine de 1889 à 1902*, Nancy, 1902, et les publications plus récentes du même auteur sur diverses stations tumulaires dans *Journal et Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*. Pour la région messine et mosellane Cf. *Mémoires de l'Académie de Metz* 1896-97, *Cahiers lorrains*, 1924-25-26 et diverses publications allemandes.

(3) J'en excepte évidemment l'oppidum classique du Chât de Boviolles, Meuse, lui de la Tène III. Je rattache la Woëvre, située au delà des Côtes de Meuse, à la Lorraine de l'Est : la présence de populations du Fer y était indiquée par quelques trouvailles : torques d'or de S^t-Laurent, 1866 ; sépultures de Rupt-sur-Othain, 1868, et de Pillon, 1878 ; tumulus avec sépultures à char de Plaisance (Amel), 1882. Cf. F. Liénard, *Archéologie de la Meuse*, Verdun 1885, III, *passim*. Cf. aussi G. Chenet, *Dépôt d'objets de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer...* dans *Revue des Etudes anciennes* 1921, 3, et *L'établissement gallo-romain et le Bourge de Senon* dans *B. Archéol.* 1925, p. 142.

Une telle carence de découvertes pour ces âges s'expliquait assez mal et particulièrement pour cette région entre la Meuse et l'Aisne où abondent les vestiges d'occupation humaine de toutes autres époques.

En 1887, M. Loppinet, Inspecteur des Forêts à Verdun, signalait dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, p. 20 : *les Tumuli de Montzéville*, au bois de Lambéchamp dont il venait de faire bouleverser une partie par ses agents ; l'un des vases recueillis fut déposé au musée de Verdun mais il en disparut depuis, les autres, ainsi que quelques objets, furent envoyés au Musée Lorrain de Nancy où ils sont encore et où M. E. Bouillon, secrétaire de l'Association lorraine d'Etudes anthropologiques, a eu l'amabilité de nous les dessiner, fig. 1.

En 1892, le même chercheur faisait exécuter semblables investigations dans les *Tumulus de Verrières-en-Hesse*, commune de Réciécourt, Meuse, qu'il décrivit succinctement dans les *Mémoires de la Société Philomathique de Verdun*, 1896. Sur quatre reconnus, deux seuls tertres avaient été ouverts : « leur nombre est jusqu'ici de quatre, écrivait alors Loppinet, mais il est très possible qu'il soit en réalité plus considérable, on ne pourra être fixé sur ce point qu'en 1907 et 1908 quand seront tombés les épais taillis des coupes ordinaires n^{os} 15 et 16, dites taille des Larrons et taille Migeon, dans lesquels ils se trouvent compris ».

En 1896, divers objets, dont furent seulement conservées une épée et une épingle de bronze et deux épées de fer, étaient fortuitement mis au jour, lors d'extractions de phosphates fossiles, à peu de distance de la route N. 3, entre Clermont et les Islettes, à un endroit qu'il ne m'a pas encore été possible de situer exactement. Le lot sauvé, passa dans la collection Léon Morel, de Reims, puis au British Museum. Morel publia une courte notice sur *Découverte d'une nécropole antique contenant une épée de bronze à Clermont-en-Argonne, Meuse*, dans *Mémoires de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*, 1899.

De 1904 à 1909, M. G. Goury, Conservateur au Musée Lorrain à Nancy, avait fouillé avec un soin particulier, aux lisières ouest de l'Argonne, tout près de l'Aisne et sur sa rive droite, la nécropole hallstattienne d'Haulzy, Vienne-la-

Ville, Marne, comprenant une centaine de tumulus. Notre collègue a publié à Nancy, en 1911, les résultats de ces recherches dans un savant ouvrage superbement illustré et qui forme le fascicule II de ses *Etapes de l'Humanité : L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*.

En juin 1909 le hasard d'une recherche d'ateliers céramiques gallo-romains m'ayant amené à proximité de Verrières-en-Hesse, je voulus examiner le groupe de tertres

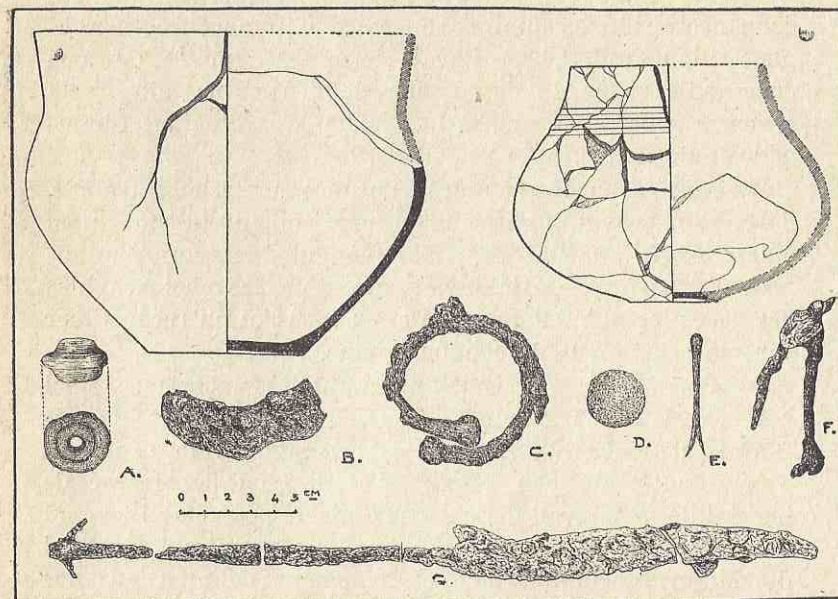


FIG. 1. — Vases et objets de la nécropole de Lambéchamp, Montzéville, Meuse, au Musée lorrain de Nancy. Dessins de M. E. Bouillon. — A. fusaïole terre cuite ; de fer ; B. rasoir ; C. bracelet ; D. sphéroïde d'usage indéterminé ; E. grattoir fourchu ; F. trousse de toilette ; G. poignard.

signalé par Loppinet. L'exploitation récente de cette partie de la forêt me permit de retrouver facilement les « 4 » buttes, mais, à côté, comme l'avait pressenti Loppinet, j'eus le plaisir d'en voir d'autres qui me parurent intacts et dont je pus entreprendre l'étude aussitôt.

En juillet de cette même année 1909, rentrant un matin (1)

(1) Les fouilles en forêt l'été sont rendues très pénibles, la matinée par l'abondance des moustiques, l'après-midi par la grande chaleur. Aussi de 1900 à 1914, de mai à août, je fouillais habituellement, deux jours chaque semaine, de trois à neuf heures du matin, limite extrême pour un travail profitable en cette saison.

de Verrières, distant du Claon d'une vingtaine de kilomètres, j'entrevis de la route, sur le plateau entre Neuville et le Claon, sous la futaie éclaircie par une coupe récente, quelques tertres du même genre que ceux que j'allais chercher si loin de chez moi : c'était le groupe de la Croix-de-Pierre, encore insoupçonné et que j'allais également étudier en 1909-1910.

Les résultats que je publie ici de l'exploration de ces deux nécropoles tumulaires sont nécessairement très incomplets : en juillet 1914 j'avais terminé, appuyée de tous documents utiles, la description de l'ensemble afin de la remettre pour impression à la Société Archéologique Champenoise de Reims.

Comme beaucoup d'autres de mes matériaux d'étude, description, vases et objets disparurent ou furent gravement endommagés en 1914-1915. J'ai pu toutefois retrouver, auprès d'amis à qui je les avais adressées, les photographies des vases les plus intéressants et en 1920 j'ai pu reconstituer sur place les plans de chaque groupe.

A Verrières cette reconstitution fut très laborieuse : sol bouleversé par les bombardements et recouvert d'épais fourrés d'épines blanches et de ronciers ; à la Croix-de-Pierre le terrain peu bombardé était bien débarrassé de tout taillis mais avait été en partie nivelé pour établissement de voies de 0 m. 60, divers indices me permirent pourtant de retrouver l'emplacement et de noter les dimensions des tertres modifiés ou détruits. Du reste ma correspondance 1909-1910 avec le D^r Meunier m'avait restitué encore d'utiles précisions.

A Verrières comme à Neuville, un certain nombre de tertres n'avait été fouillé qu'assez imparfaitement en raison de la présence soit d'énormes souches ayant envahi et bouleversé le sous-sol, soit d'arbres de diverses grosseurs qu'il fallait respecter. Tous les autres tumulus furent examinés, non par tranches mais par plans horizontaux, la terre étant rejetée en cercle en dehors de la limite extrême du tertre.

En aucun je ne relevai de traces de sépultures adventices contemporaines ou d'époques postérieures.

Ma sonde à cannelure m'avait presque toujours, dès le début de la recherche, fait déterminer la situation du lit de

charbons et de l'amas de cendres environnant le vase ou le tas d'ossements.

VERRIÈRES-EN-HESSE, *Récicourt*, Meuse

A trois kilomètres environ au nord-est du village de Récicourt, Meuse, et sur son territoire, à 500 mètres au sud de la ferme, maintenant détruite, de Verrières, bois communal de Récicourt, Réserve, coupes 15, 16, 17, 18, cote d'altitude 270-275, sur un sol légèrement accidenté en pente douce vers le nord-est, j'avais reconnu douze tertres, plan fig. 3.

De dimensions variant de 6 à 15 mètres en diamètre et de 0 m. 20 à 1 m. 50 en hauteur, ils sont en forme de calotte sphérique plus ou moins irrégulière ; les plus modestes, apparaissant à peine au-dessus du sol et difficiles à reconnaître même quand le sol est débarrassé de broussailles, fournissent un mobilier tout aussi soigné que les tertres les plus considérables. Ils sont tous constitués par une sorte de limon des plateaux (alluvion pleistocène) jaunâtre, argilo-siliceux, mélangé de quelques petits nodules de phosphate de chaux fossile, *coquins*.

Chaque tumulus fut édifié sur une surface de sol nivelée et probablement battue mais non pas sur l'emplacement d'un bûcher d'incinération dont je n'ai, du reste, pas trouvé trace jusqu'ici. En général l'urne, déposée sur le sol et non pas en une cavité spécialement creusée, occupait le centre approximatif de la butte ; à l'entour lit de charbons avec quelques débris calcinés d'ossements d'hommes (ou d'animaux ? soit alors repas funéraire ? offrandes ?)

Ce lit de charbons n'était pas toujours sur le sol naturel mais à diverses hauteurs dans la butte, parfois même au-dessus de l'urne.

Les ossements humains incinérés furent tantôt déposés sur le sol, réunis en un tas, entourés des cendres du bûcher tassées tout autour, tantôt renfermés dans une urne qu'ils comblent souvent entièrement, en débordant même parfois ; des cendres tassées entourent habituellement l'urne aussi et la recouvrent parfois même complètement.

A. — Le principal tumulus du groupe de par sa masse imposante : Diamètre, 15 m., Hauteur, 1 m. 50 ; il porte un

gros hêtre. C'est le n° 2 de Loppinet qui l'avait fait ouvrir en partie ; il y avait, écrit-il rencontré : « un foyer de 3 à 4 mètres de diamètre, autrefois établi sur le sol naturel, et dont les restes consistent en cendres et charbons des essences chêne et hêtre, d'une épaisseur de 10 millimètres — à 0 m. 30 au-dessus du foyer, 2 fragments de poterie en terre cuite et non vernissée ; sous le foyer un amas d'osse-

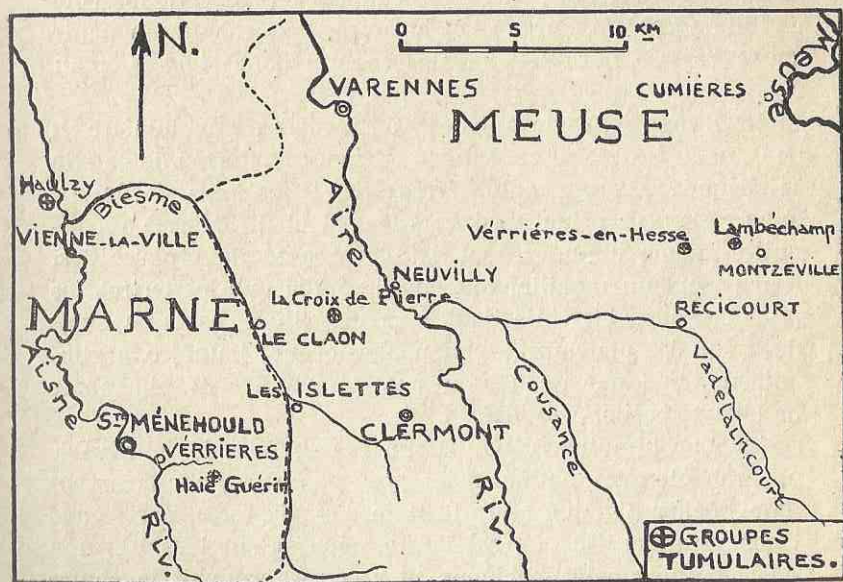


Fig. 2. — Les groupes tumulaires hallstattiens d'Argonne.

ments calcinés, deux petits fragments de fer très oxydé dont l'un paraît avoir été un poinçon et débris d'une urne sans pied en terre cuite et paraissant faite au tour ».

Le mot de *foyer* employé ici par Loppinet me semble tout à fait impropre puisque, ainsi que je l'ai pu constater encore, les charbons et cendres ne proviennent pas d'un foyer établi sur la place du tumulus.

B. — D. 7 m., H. 0 m. 50, souches de gros arbres, cendres, débris d'incinération, n° 1 du plan Loppinet.

C. — D. 7 m., H. 0 m. 60, n° 3 de Loppinet qui y avait recueilli « un fragment, poli seulement sur une de ses faces, d'un grès noirâtre très dur qui n'a pas d'analogue dans la

région et qui pourrait provenir des Ardennes », — lit de charbons, petits ossements.

D. — D. 6 m., H. 0 m. 50, lit de charbons, petits ossements.

E. — D. 12 m., H. 0 m. 60; vers le centre, sur le sol naturel, grand vase contenant ossements incinérés, cendres et charbons.

F. — D. 7 m., H. 0 m. 20, lit de charbons, sur le sol, vase intact avec l'incinération.

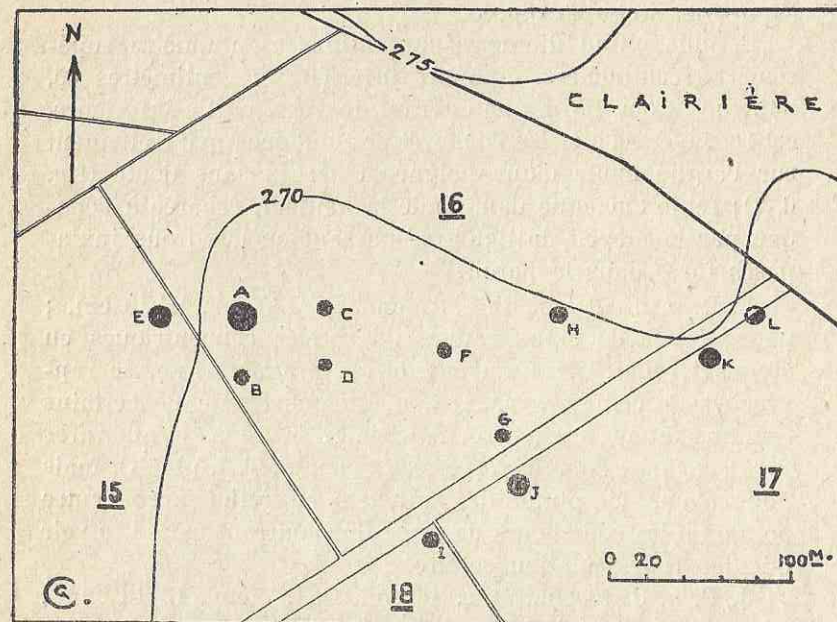


Fig. 3. — La nécropole hallstattienne de Verrières-en-Hesse, bois de Récicourt (Meuse).

G. — D. 7 m., H. 0 m. 40, fouille difficile : racines, incinération éparpillée sans vase.

H. — D. 8 m., H. 0 m. 30, lit très épais de charbons, débris d'incinération.

I. — D. 8 m., H. 0 m. 50, souches, non fouillé.

J. — D. 12 m., H. 0 m. 60, à 0 m. 10 au-dessus du sol naturel et à 1 m. à l'est du centre, bracelet de fer uni ; vers le centre, sur le sol, vase intact avec l'incinération.

K. — D. 10 m., H. 0 m. 40, gros hêtre au centre, non fouillé.

L. — D. 10 m., H. 0 m. 30, entaillé par le chemin, hêtre, débris de céramique, ossements.

Pas de silex ; un seul objet de fer : bracelet formé d'un gros fil uni en cercle légèrement ovale ouvert.

La pâte de la céramique de Verrières d'un beau noir brunâtre lustré n'est nullement altérée dans ce sol légèrement humide et assez argileux, mais le galbe des vases semble déformé par la pression des terres.

Mesures approximatives des vases désignés par la lettre de chaque tumulus, fig. 6.

E, plus grand diamètre 25 centimètres, diamètre supérieur 23 centimètres, diamètre inférieure 7 centimètres 05, hauteur 23 cm. La moitié environ du vase, partie inférieure, est recouverte de stries enchevêtrées obtenues par frottement sur l'argile molle d'une poignée d'herbes sans doute (fig. 6, 7) ; fente ancienne dans toute la hauteur, réparée à l'époque par le moyen de ligatures passant en des trous juxtaposés forés dans la paroi.

F. P. g. d. 20 cm., D. s. 17 cm., D. i. 7 cm., H. 15 cm. ; panse ornée de cinq groupes de cercles concentriques en creux et relief, décor qui semble, à première vue, se rapprocher de celui des vases à mamelons connu de certains tumulus du Bronze (Cf. F. A. Schaeffer, *Tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, T. I. pl. VI), mais nous avons ici plutôt des annelets en relief avec centre pointé où les chercheurs de symboles pourront peut-être voir quelque représentation solaire.

J. P. g. d. 20 cm., D. s. 16 cm., D. i. 7 cm., H. 16 cm. ; très nettement caréné.

L. fragments d'une jatte à oreille (?) à boudin crochu recourbé vers le bas, pâte rougeâtre.

Aucun ossement déterminable.

Parmi les tertres existaient à Verrières, avant 1914, diverses cavités, les unes circulaires et coniques, profondes d'environ 1 m. à 1 m. 50, d'un diamètre de 1 m. 50 à 3 m., qui maintenant sont bouleversées ou confondues avec des trous de gros obus ; d'autres, moins profondes, sont en cuvette et de superficie très variable, certaines même assez vastes.

J'ai pensé voir dans ces cavités, tout au moins dans celles

en cône renversé, des « *mardelles* » ou fonds de cabanes de la tribu hallstattienne qui déposa ici les cendres de ses morts, mais je n'ai pu m'en assurer ; quant aux dépressions en cuvette, ne doivent-elles pas indiquer plutôt les endroits où fut prélevé le limon des plateaux pour l'édification des tertres ?

LA CROIX-DE-PIERRE, Neuville, Meuse

A égale distance, 3 kilomètres, du Claon au sud-ouest et de Neuville au nord-est, sur le territoire et dans le bois communal de Neuville, cote d'altitude 261, tout contre la croix de pierre élevée à la mémoire d'un chanoine de Verdun, près du point de croisement de trois voies romaines : Voie de Reims-Verdun-Metz-Strasbourg, voie vers Senon, voie des Ardennes ou Haute-Chevauchée, groupe de quatorze tertres tout à fait identiques à ceux de Verrières (fig. 5).

L'alluvion des plateaux qui les constitue est moins onctueuse qu'à Verrières, parce que plus sèche, reposant sur un sous-sol très poreux, et contient une assez grande proportion de blocaille de gaize mais non pas de nodules de phosphates. Même dispositif funéraire qu'à Verrières.

A. — Le tumulus-maitre du groupe, v. frontispice. Diamètre 12 m., hauteur 1 m. 80 ; fouille très incomplète à cause des arbres : vers le centre dans une épaisse couche de cendres durcies avec très peu de charbons, à environ 50 centimètres au-dessus du sol, beau fragment d'une grande hache néolithique de silex grisâtre poli, un peu au-dessous, quelques débris de poterie noirâtre déposée à l'état de tessons déjà, pas d'ossements.

Dans la partie nord-est de la butte, nombreux fragments irréguliers très épais, d'une sorte de croûte d'argile bien cuite, passée au rose saumon, vitrifiée sur une face, glaçure verdâtre ou violacée d'un millimètre d'épaisseur ; cette argile présente des empreintes abondantes d'herbes ou roseaux qui constituaient en elle une sorte d'armature, comme d'un pisé ou torchis. Tous ces débris proviennent de la voûte supérieure ou de la paroi d'une sorte de four dont j'ai vu une partie en place encore dans cette région du tertre : l'épaisseur de la paroi ou chemise hémicirculaire d'argile éminemment siliceuse, vitrifiée sur sa face interne

sous l'action d'un feu violent, était en moyenne de 8 à 10 centimètres ; dernière la paroi, la terre du tumulus était rougie sur près de 10 centimètres, sur le sol naturel aussi fortement calciné se continuait cette chemise argileuse, mais beaucoup plus mince, 0 m. 02, indiquant le fond du foyer ou du four, four qui a été nécessairement installé après l'édification du tumulus (fig. 4).

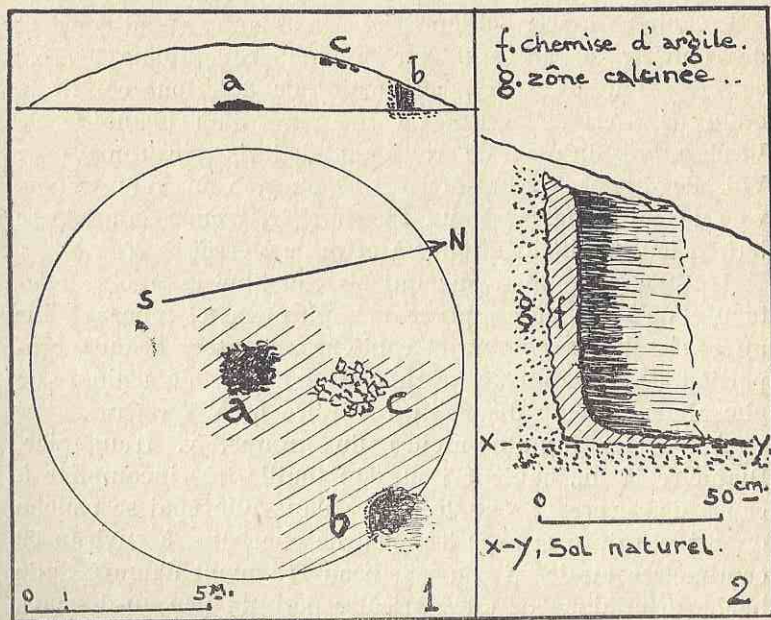


FIG. 4. — Le four (?) du tumulus A de la Croix-de-Pierre. — 1, Coupes schématiques : a, dépôt d'incinération ; b, l'appareil de chauffe en partie détruit ; c, dépôt de débris de la voûte (?), argile cuite à paroi vitrifiée. — 2, détail du four (?) — Dans ce tumulus, en raison de la présence de plusieurs arbres, la partie hachurée fut seule fouillée.

Est-ce un appareil crématoire utilisé pour les incinérations déposées sous les tertres voisins ? le grand tumulus A ayant alors été édifié le premier de tous ; un four à poterie ? je ne le pense pas ; aucun déchet de fabrication n'ayant été observé alentour. Ce n'est en tout cas pas le simple foyer d'une cabane installée contre le tumulus à une époque postérieure, comme celle qui fut appliquée de 1914 à 1918 par des occupants militaires contre la partie que j'avais laissée intacte de ce même tertre.

A quel moment fonctionna ce dispositif de chauffe, aux temps hallstattiens ou beaucoup plus tard ? Aucun indice certain ne me permet de répondre encore à ces diverses questions qui ne pourront sans doute être élucidées qu'à la suite de constatations analogues faites dans des nécropoles de même époque.

B. — D. 10 m., H. 0 m. 80, c'est le premier tumulus fouillé ici : charbons, vers le centre vase décoré contenant l'incinération sur laquelle était placé un petit vase globuleux B¹.

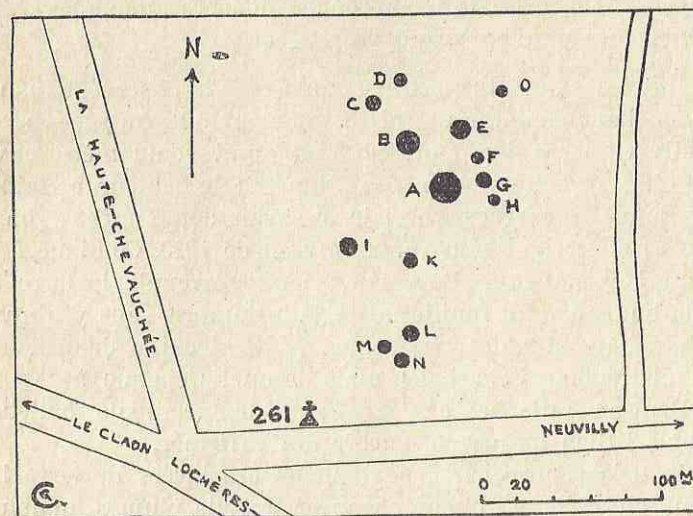


FIG. 5. — La nécropole hallstattiennne de la Croix-de-Pierre, bois de Neuville (Meuse).

- C. — D. 6 m., H. 0 m. 15, quelques ossements.
- D. — D. 5 m., H. 0 m. 30, vase-coupelle avec incinération.
- E. — D. 8 m., H. 0 m. 30, quelques ossements, grand vase-terrine avec l'incinération.
- F. — D. 4 m., H. 0 m. 30, dans la cendre grattoir néolithique, quelques ossements.
- G. — D. 7 m., H. 0 m. 40, racines, vase incomplet avec l'incinération.
- H. — D. 4 m., H. 0 m. 15, quelques ossements.
- I. — D. 7 m., H. 1 m., à 0 m. 20 au-dessus du sol lit épais et très étendu de charbons, au centre vase intact avec l'incinération.

K. — D. 6 m., H. 0 m. 80, en partie détruit, souches nombreuses, lit de charbons dans la coupe du tertre, non fouillé.

L. — D. 7 m., H. 0 m. 30, grand vase dans lequel l'incinération et un petit vase L¹, un fragment de bracelet de bronze ; de fer : une pince à épiler et un grattoir fourchu avec anneau de suspension.

M. — D. 5 m., H. 0 m. 20, souches d'arbres, fragments d'un grand vase orné ayant contenu l'incinération et la coupelle M.

N. — D. 6 m., H. 0 m. 20, quelques ossements.

O. — D. 4 m., H. 0 m. 10, souches d'arbres, quelques ossements, tessons d'un grand vase décoré.

Outre ces quatorze tertres circulaires j'ai observé, dans un rayon d'une centaine de mètres alentour du groupe, plus de quatre-vingts petites éminences oblongues d'un mètre environ en moyenne sur 40 à 60 centimètres de hauteur, certaines légèrement incurvées, aussi je les avais dénommées « haricots » ; elles figuraient sur mon plan de 1910. Contiguë à la plupart existait une dépression d'où provenait la terre de cette butte. J'en ai fouillé un certain nombre, sans y trouver habituellement autre chose que de la blocaille de gaize et parfois quelques charbons, mais de quelle époque ?

Peut-on rattacher ces *haricots* à la nécropole hallstattiennne ? Rien ne permet encore de l'affirmer.

Je dois rapprocher cependant de ces levées de terre les nombreuses buttes, oblongues aussi pour la plupart, mais un peu plus élevées, situées sur le versant occidental de la forêt d'Argonne, face à la Champagne, territoire de Verrières, Marne, (à 22 km. environ à vol d'oiseau de Verrières, Meuse), entre Parfondval et la Haie-Guérin. Des vases et tessons y furent, dit-on, découverts autrefois par le D^r Nidard et M. Léon Mauget, mais je ne les ai pu voir. Les quelques sondages que MM. Goury, Mauget et moi y avons fait, n'ont fourni aucune indice sur leur âge ou utilisation. Ce groupe me paraît en dépendance toutefois, d'une part de la *ligne de puits* creusés en pleine gaize à l'est de la Baraque Autier et par ailleurs de l'enceinte antique que j'ai signalée dans le n° 14 de la *Revue des Musées*, p. 29.

A la Croix-de-Pierre, quelques-uns des ossements inci-

nés sont facilement déterminables : dans I, grand fragment de cubitus ; dans L, fragments aussi de cubitus et de côtes, partie de voûte palatine avec quelques alvéoles

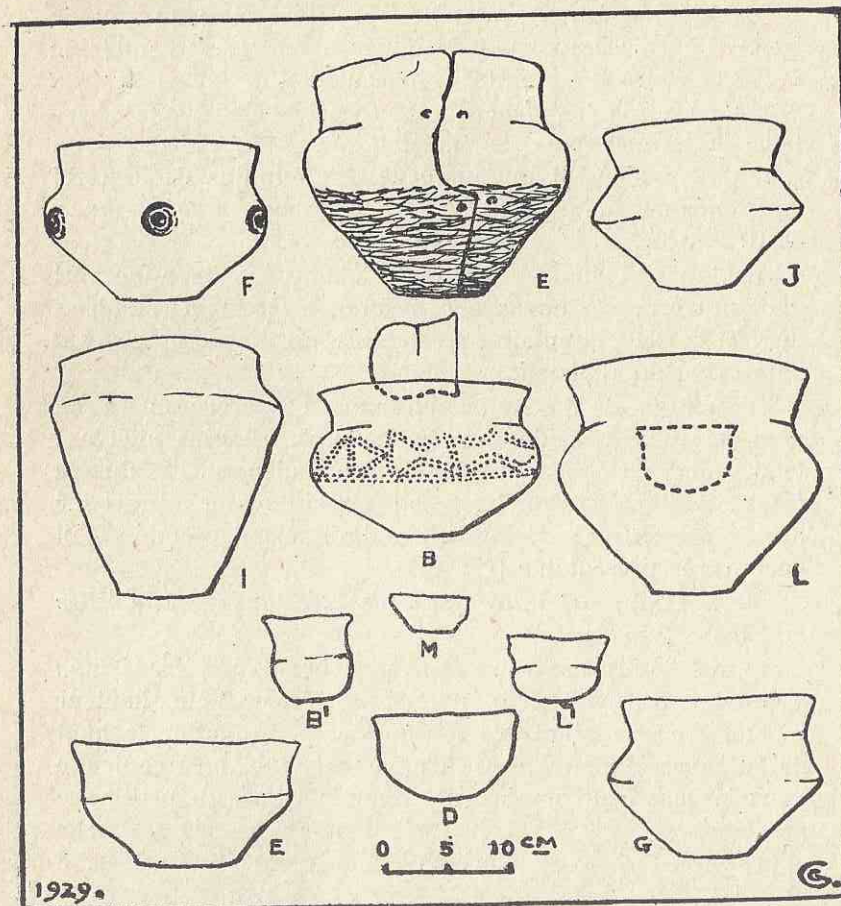


FIG. 6. — Vases des tertres funéraires d'Argonne. — En haut : F, E, J, de Verrières-en-Hesse ; les autres de la Croix-de-Pierre. — Anciennement coll. G. Chenet.

dentaires, couronnes de grosse molaire et de canine, gros fragment d'un très fort fémur ; dans E, fragments de fémur ; en divers tertres, corps de vertèbres.

Les silex sont évidemment néolithiques et déposés intentionnellement, votifs sans doute, à moins que ce ne fussent d'anciennes amulettes à l'usage des défunts.

La pince à épiler, de conservation parfaite, lamelle plate de fer recuit ayant encore une certaine élasticité, du type de Déchelette, *Premier Age du Fer*, fig. 370, 1.

Le grattoir fourchu, de fer très altéré avec anneau de suspension, accompagnant la pince à épiler est semblable à l'exemplaire du tumulus 1 d'Haulzy, Cf. Déchelette, fig. 370, 4 ; c'est la *Gabelchen* de von Sacken dans sa description de la nécropole de Hallstatt. M. F.-A. Schaeffer en reproduit également un analogue des tumulus de la forêt de Haguenau dans ses *Tertres funéraires préhistoriques*, T. II, fig. 45.

Le bracelet, en très mauvais état, bronze à patine vert clair pulvérulente, ouvert à extrémités légèrement refoulées, décoré de filets circulaires très serrés, est d'un type courant vers la fin du Hallstatt.

A la Croix-de-Pierre, la céramique conservée en un sol plus sec, plus « acide » qu'à Verrières, est plus altérée ; le lustre des vases a presque toujours disparu, de plus la cendre appliquée toute chaude sur certains vases a provoqué des *éclatements en dépouille* ; malgré cela l'ensemble était encore très présentable (fig. 6).

Mesures approximatives des vases désignés par la lettre de chaque tumulus.

B, lustré brun-rougeâtre clair, plus grand diamètre 23 cm., diamètre supérieur 22 cm., diamètre inférieur 6 cm., hauteur 22 cm, ornementation géométrique au pointillé sur le haut de la panse ; sur la masse d'ossements incinérés contenue dans le vase était placé, couché sur le flanc, un petit vase globuleux, apode, de terre grise assez grossière, partie supérieure fortement déprimée latéralement : B, D. s., 8 cm., H. 7 cm.

D, coupelle noirâtre, D. s. 14 cm., D. i. 4 cm, H. 9 cm.

E, grande terrine évasée, teinte café-au-lait. D. s. 22 cm. 5, D. i. 9 cm., H. 12 cm. 5.

G, gris-jaunâtre, déformé, P. g. d. 21 cm., D. s. 20 cm. D. i. 6 cm. 5, H. 16 cm.

I, brun-clair, P. g. d. 23 cm. 5, D. s. 20 cm., D. i. 10 cm., H. 25 cm. 5.

L, brun-rougeâtre épais, P. g. d. 27 cm., D. s. 25 cm., D. i. 9 cm., H. 24 cm. au centre duquel :

L¹, coupelle gris-bleuâtre fendue et déformée légèrement, apode à ombilic rentrant, D. s. 10 cm. 5, H. 6 cm.

M, fragments d'un grand vase noirâtre du type de B, décoré sur le flanc de lignes incisées en arêtes de poisson contrariées, dans lequel M¹, coupelle noirâtre à bords inclinés, D. s. 7 cm. 5, D. i. 4 cm., H. 4 cm.

O, fragments d'un grand vase noirâtre du type de B et M, panse ornée de protubérances et dépressions à côtes de melon.

En somme, céramique variée de formes et surtout de décor. La pâte des vases ornés est plus fine, lustrée, celle des coupelles ou petits vases plus grossière. Les urnes décorées B, M, par exemple, sont d'un galbe tellement régulier qu'on les pourrait croire faites au tour.

On remarque ici le dépôt d'un petit vase à l'intérieur de grandes urnes comme à Unter-Lunkofen (Argovie), en Bavière, Belgique et aussi dans les Basses-Pyrénées. Cf. Déchelette, *Manuel II, Premier âge du fer*, p. 810 et notes 4, 5, 6. — F.-A. Schaeffer, *Tertres funéraires*, T. II, p. 196 et suivantes.

Toute la céramique *courante* de ces trois stations d'Argonne : Lambéchamp, Verrières-en-Hesse et la Croix-de-Pierre, est absolument identique à celle d'Haulzy et nous y retrouvons tous les types reproduits par M. Goury dans son ouvrage : Pâte noirâtre ou brunâtre assez grossière mélangée de grains calcaires ou quartzeux pour *dégraissier* l'argile, vases façonnés à la main et bien cuits.

L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole par contre ne nous présente, sauf le vase polychrome de la pl. IV qui, lui du reste, est d'un groupe de tertres avec mobilier de la Tène I, aucun vase *fin* ou décoré.

Nos vases fins, comme galbe, se rapprocheraient assez de certains types ornés de la région de Nancy publiés par Beaupré (1).

M. F.-A. Schaeffer me signale que certains vases de mes tertres d'Argonne sont morphologiquement assez apparentés à des types des « Champs d'urnes » mais, de même que pour le vase F « à mamelons » cité plus haut je crois devoir

(1) Cf. J. Déchelette, *Premier âge du fer*, p. 812.

faire intervenir ici plutôt « la loi des coïncidences et des rencontres » plutôt que « la loi des contacts » (1).



FIG. 7. — Urnes cinéraires des tumulus hallstattiens d'Argonne : en haut, de Verrières-en-Hesse ; au bas, de la Croix-de-Pierre. *Anc. Coll. G. Chenet.*

(1) A propos de ces lois, Cf. E. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, p. 251.

M. Schaeffer me fait remarquer surtout la très grande analogie entre l'ensemble de notre céramique et celle des tertres à incinération du Hallstatt IV de l'Allemagne de l'Ouest : région de Trèves, Hunsrück, Eifel (Musées de Bonn, Cologne, Trèves, Coblenze (1).

En comparaison avec le Hallstattien de la Marne, seul le galbe du vase-coupelle D de la Croix-de-Pierre se rapprocherait assez de certains types ornés, 67 et 68, des Jogasses (2).

A Haulzy la nécropole était en dépendance d'une grande enceinte ; pour Lambéchamp, Loppinet n'a signalé rien d'analogue et cependant son attention y aurait été attirée par des vestiges quelconques de fortification puisqu'il s'attachait justement en Argonne à la recherche des enceintes en forêt, de toutes époques, depuis les enceintes néolithiques (?) de Varennes jusqu'aux travaux défensifs contre les Coalisés de 1792 ; à Verrières-en-Hesse, à part les mardelles coniques que j'ai décrites, je n'ai remarqué nulle trace d'habitat ni surtout vestige de retranchement ; aux abords de la Croix-de-Pierre je n'ai remarqué rien qui ressemblât à une enceinte ni quelque excavation ayant pu être utilisée pour s'y loger ; près des buttes assez énigmatiques de Parfondval-Haie-Guérin (Verrières, Marne), il y a la ligne de puits et la très vaste enceinte signalée plus haut.

Au point de vue chronologie, M. Goury a placé Haulzy, premier groupe (celui qui est identique à mes nécropoles argonnaises), à la fin de la période hallstattienne et je me range volontiers à son opinion.

M. l'abbé P.-M. Favret que je viens de consulter aussi, en raison de sa connaissance particulière du Hallstatt final du nord-est de la France, m'écrit qu'il juge « *a priori* Haulzy, et par conséquent les autres groupes tumulaires d'Argonne, comme à peu près contemporains des Jogasses, Hallstatt II B de M. H. Corot, mais que c'est autre chose et peut-être ne serait-on pas loin de la bonne voie en les considérant comme une avancée extrême d'un autre groupe hallstattien et qui serait venu directement de l'Est, par le nord des Vosges

(1) Cf. Schumacher. *Besiedelungsgeschichte des Hunsrücks* dans *Prähistorische Zeitschrift*, 1916.

(2) Abbé P.-M. Favret. *La nécropole hallstattienne des Jogasses*, à Chouilly, Marne, Paris 1927.

et non par le Sud-Est, par le passage méridional du Jura ».

Cette appréciation de l'abbé Favret s'était trouvée par avance confirmée par ce que j'avais observé des ressemblances de ma céramique ornée avec certains vases de tumulus du nord-est de la Lorraine et surtout par ce que M. Schaeffer m'avait indiqué de la céramique du Hallstatt final des Allemands, du pays mosellan et de cette région « au nord des Vosges ».

Je veux conclure en exprimant la conviction que les forêts de l'Argonne sont loin d'avoir encore livré tous leurs secrets archéologiques et en souhaitant que l'exploration de quelque importante nécropole tumulaire vienne bientôt fixer définitivement la date proposée par nos savants collègues.

Le Claon, février 1929.

G. CHENET.

NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR CAPITAN



Les études d'archéologie et plus particulièrement les sciences préhistoriques et anthropologiques viennent d'être cruellement éprouvées par la mort soudaine du professeur Capitan.

Né à Paris, en 1854, Louis Capitan fut d'abord étudiant en sciences naturelles, puis en médecine. Après son doctorat, il devint chef de clinique, puis chef de laboratoire à la Faculté ; il était depuis 1909 membre de l'Académie de Médecine.

Dès 1874 et pendant plusieurs années, Capitan s'était

livré à des recherches dans les ateliers et stations préhistoriques de l'Indre et de la Vienne : *L'atelier des grands nucléi de Prestlong (Vienne)*, publié en 1874 par la Société Anthropologique, tel fut le titre de son premier mémoire qui devait être suivi de beaucoup d'autres.

En 1925, rien que pour la préhistoire, les publications du Dr Capitan, sans compter les rapports et simples notes, étaient au nombre de plus de trois cents.

De la Vienne, l'auteur bientôt avait promené ses lecteurs à travers les stations de la Dordogne, du Jura, de Campigny aux palafittes de Clairvaux, de la Marne à l'Afrique du Nord, de la Belgique à la Bretagne, des Vosges à l'Oise, de l'Égypte au Pérou et... bien ailleurs. Parmi tous, nous citerons les volumes suivants : *Le Travail en Amérique avant Colomb* ; *La Grotte de Font-de-Gaume* ; *La Grotte des Combarelles*, en collaboration avec Breuil et Peyrony ; *Un atelier de Graveurs quaternaires à Limeuil*, avec Bouyssonie ; *L'Humanité Préhistorique dans la Vallée de la Vézère*, avec Peyrony ; *La Madeleine*, avec Peyrony encore, etc.

Capitan n'écrivait pas seulement, il assistait aux fouilles, fouillait lui-même et collectionnait. Il fut l'un des organisateurs et exposants des sections préhistoriques des expositions universelles de 1878, 1889 et 1900.

Il était membre, depuis 1896, de la section préhistorique de la Commission des monuments historiques, membre de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques depuis 1903.

Le Dr Capitan, grand voyageur, puisqu'il explora jusque dans le Yucatan, avait une prédilection particulière pour son Paris, sa chère Montagne Sainte-Geneviève : il était membre, depuis 1898, de la Commission municipale du Vieux-Paris et président, depuis 1913, de la Commission des Fouilles.

À l'École d'Anthropologie, il avait succédé à Gabriel de Mortillet dans la chaire Préhistoire et ses leçons connurent toujours les faveurs d'un public d'élite. Il était aussi chargé du cours d'Antiquités américaines depuis 1908.

En même temps, il avait assumé la direction scientifique des fouilles et études préhistoriques en Dordogne, puis en Bretagne. Il était encore membre de la Commission des

Voyages et Missions Scientifiques. Il fut délégué de la France au Congrès des Américanistes à Mexico en 1910, à Londres en 1913, à La Haye et à Goteborg en 1924, puis en qualité de secrétaire général de l'Institut International d'Anthropologie, il fut l'une des têtes agissantes des sessions de Liège en 1921, de Prague en 1924, et d'Amsterdam en 1927. Il s'intéressait tout particulièrement aux travaux de notre Société Archéologique Champenoise et il avait accepté d'être l'un des membres d'honneur.

Comme le prouve cet énoncé de ses titres, Capitan fut non seulement un grand travailleur, mais aussi et surtout un animateur et un organisateur. Son activité était incessante, même en ces dernières années où l'état d'une santé déficiente aurait dû l'inciter à quelques ménagements. Jusqu'au bout il fut sur la brèche et, la veille de sa mort, à une heure avancée de la nuit, en son cabinet, il s'occupait encore à la besogne accoutumée.

Le Dr Capitan aimait par-dessus tout à rendre service, sa plus grande joie était d'encourager les chercheurs débutants, de diriger vers la bonne voie leurs essais et tâtonnements, de mettre en lumière des trouvailles restées dans l'ombre.

Certains lui ont reproché de parfois chercher à imposer sa collaboration. Si le fait est exact, il serait curieux de savoir quels sont ceux qui peuvent avoir à regretter cette collaboration.

Capitan excellait à présider les séances d'un congrès. Il avait le talent de résumer rapidement toute communication, même assez étendue, et d'y ajouter tout à fait à propos des remarques pleines d'enseignements. Sa politesse faisait accepter ses critiques et sa fine diplomatie permettait souvent d'apaiser, sans heurts ni incidents, certains conflits d'idées entre adversaires de bonne foi.

L'érudit professeur de l'École d'Anthropologie possédait une des qualités essentielles du véritable savant : prompt sans doute à « s'emballer » dès l'abord sur toute découverte lui semblant sortir de l'ordinaire, enthousiaste tout de suite à la déclarer de très grand intérêt et prêt à prodiguer ses encouragements et appui pour des recherches plus étendues, jamais par la suite, en cas d'erreur de sa part ou de fraude

pressentie, il n'hésitait à reconnaître qu'il s'était trompé. Il laissait alors sombrer l'affaire et même la combattait sans trêve si les fraudeurs voulaient persister dans leur coupable industrie.

Dans le cadre si reposant du calme logis de la rue des Ursulines, Capitan se plaisait volontiers à faire les honneurs, d'abord de précieux bibelots dénichés dans des temps héroïques par ce fureteur avisé, mais surtout des collections de son vaste musée préhistorique et précolombien.

Et plus jamais, sous la douce lumière tamisée par les vieux arbres du jardin, parmi ses vitrines remplies de pièces de choix, l'aimable vieillard ne guidera des hôtes attentifs et charmés, mais pourtant tous ces trésors ne vont pas rentrer dans l'oubli puisque la sollicitude du maître les a voulu placer à la portée de tous. Ils ont été légués au Musée de nos Antiquités nationales et bientôt à Saint-Germain, la « Salle Capitan » va perpétuer aussi la mémoire du regretté disparu (1).

G. CHENET.

NOTES RÉTROSPECTIVES

L'ÂGE DE LA PIERRE A WASIGNY-LA-NEUVILLE (ARDENNES,

PAR

ADRIEN COLLAYE (Signy-l'Abbaye, Ard.)

Wasigny-la-Neuville, canton de Novion-Porcien, est situé sur les bords de la Vaux à 40 kilomètres de Mézières et à 18 kilomètres de Reims, sur le chemin de fer de Révigny à Hirson. C'est à Wasigny qu'aboutissent les chemins de fer départementaux venant de Mézières et de Renneville.

GÉOLOGIE. — Au point de vue géologique, le sol de ce pays est constitué par l'*Oxfordien*, le *Corallien*, le *Gault*, la *gaize*, la *marne crayeuse*, les *alluvions anciennes*, les *alluvions modernes*.

(1) Le cliché du portrait du Docteur Capitan qui a servi à illustrer cette notice est la propriété de la *Revue des Musées*, qui a bien voulu le mettre gracieusement à la disposition de la S.A.C et nous en adressons ici à M. Xavier Aubert, son directeur-fondateur, tous nos remerciements.

Nous avons rencontré les fossiles suivants : *pointes de Cidaris florigemna, Nérinées, Encrinés, Cérithes, Cardium pes bovis* (pied de bœuf), *Rynchonelles, Micraster, Pholadomya*.

Les alluvions anciennes, à proximité de la gare de Wasigny, consistent en limon, employé à la fabrication des briques.

Les alluvions modernes couvrent la vallée de la Vaux et la grande plaine, située au pied des Monts de Sery.

PRÉHISTOIRE. — Sur les hauteurs de ces monts, nous avons trouvé beaucoup de silex, mais pas de silex taillés ; pas de station préhistorique.

La tradition veut qu'un *camp romain* ait été établi sur l'un des monts de Sery ; nous n'avons pas connaissance que des fouilles aient été faites, pour en avoir une preuve certaine.

Les silex abondent sur une certaine partie du territoire de Wasigny ; l'homme primitif trouvait là sur place les matériaux nécessaires à ses multiples usages.

Tout près de la gare de Wasigny, dans un rayon de un kilomètre, nous avons trouvé les objets suivants : un petit *coup-de-poing acheuléen* en silex ; une *hache taillée* ; une *petite pointe à main*, taillée en feuille de saule : l'un des côtés est dentelé ; plusieurs *grattoirs, lames et éclats divers*.

Un *bec-d'âne* ou bec-de-perroquet à bord droit, très épais ; la pointe oblique est très réduite.

Un *éclat moustérien*, avec une *encoche* d'un côté ; cet éclat semble avoir servi de grattoir.

Un objet, également en silex, de forme bizarre, qui semble plutôt être un outil de gaucher ; les bords sont très tranchants.

Une *lame* ou *couteau*, de forme magdalénienne. Plus loin, en remontant au sud, dans des terres nouvellement labourées, nous avons trouvé une *hache*, grossièrement taillée ; plusieurs silex avec encoches, semblant avoir été utilisées pour le lissage de branches ou le moulage d'os.

Tous ces outils gisaient à la surface du sol, mêlés aux silex du pays ; tous présentent des traces d'utilisation et peuvent être attribués au *Paléolithique*, représenté par l'*Acheuléen*, le *Magdalénien* et le *Moustérien*.

Nous avons trouvé aussi quelques lames et pointes d'aspect *tardeñoisien*.

A trois kilomètres de Wasigny, dans les bois de la Toumelle, on remarque une élévation, qui a toutes les apparences d'un *tumulus*. A peu de distance, des laboureurs ont trouvé un fragment de pavé en *mosaïque*.

Notons pour mémoire que Wasigny n'est qu'à huit kilomètres de la *voie romaine* de Reims à Cologne, qui traverse Novion-Porcien et que précisément, sur ce territoire, il a été découvert, récemment, un *coup-de-poing chelléen*, un fragment d'une *grande hache polie*, des *pointes moustériennes*, des *racloirs, retouchoirs, perçoirs* et *lames diverses*.

BIBLIOGRAPHIE

Pro Nervia, tome IV, première livraison. Avesnes, Editions de « l'Observateur » 1928.

Les hipposandales. Essai de classification typologique et de statistique.

C'est une étude de H. Corot, membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques, résumant les travaux des auteurs qui, depuis le début du XIX^e siècle, se sont occupés de la ferrure des solpèdes dans l'antiquité, — étude très documentée, illustrée de croquis d'hipposandales recueillies, pour la plupart, en France et classées en neuf catégories. — L'hipposandale est « une semelle de fer épousant la forme du pied du cheval ou du mulet » ; elle était fixée au pied à l'aide de courroies.

Les Romains en faisaient usage ; de nombreux exemplaires qui se distinguent par des détails de forme et qui proviennent de soixante endroits différents sont, à l'heure actuelle, répartis dans 25 musées.

L'étude de M. H. Corot, qui fait partie de la S. A. C., facilitera singulièrement les recherches de ceux que cette question intéresse.

Au compte rendu des fouilles et découvertes faites à Bavay (Nord) de mai à novembre 1926, par M. Hénault, — lesquelles découvertes ont trait à des fours de potiers et surtout, à des « marques » sur vases ou fragments de vases contenus dans des sépultures gallo-romaines, — s'ajoutent l'analyse et la reproduction d'une vingtaine de « marques de potiers à Bavay », par P. Darche. Et c'est une suite qui sera continuée.

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses, 1927. Imprimerie du *Progrès de l'Oise*, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne.

En une brochure de 128 pages, la « Société historique de Compiègne » permet au lecteur de suivre le travail accompli par ses membres pendant les dix séances de l'année 1927.

Nous avons déjà signalé, en son temps, l'étude consacrée au casque de bronze d'Armancourt, par M. Hémerly.

Rétenons, parmi les communications qui figurent dans la présente brochure, celles qui ont trait à l'archéologie :

1° La trouvaille de Mercière (Oise). Un vase en terre, enfoui dans le sol, contenait 215 pièces billon et deux en argent, du III^e siècle. Comme les plus récentes de ces pièces datent de 268, comme de nombreux débris de céramique se rencontrent avec d'autres monnaies de même date sur le même emplacement, on peut en conclure que Mercière fut ravagée au printemps de 268, conséquence de l'anarchie militaire qui existait alors en Gaule.

2° Armes en bronze trouvées près d'Armancourt, en opérant des dragages dans l'Oise. Il s'agit de trois lances de taille et de forme différentes : longueurs : 197 m/m, 238 m/m et 385 m/m, et d'une épée dont il n'a été recueilli que la lame, la poignée ayant été brisée par la drague.

Il est difficile de préciser l'âge des lances ; sont-elles, comme l'épée, du Bronze III, ce qui les reporterait au XIII^e siècle avant notre ère.

**

D^r O. GUELLIOT. — « Poteries ardennaises », Reims. Typographie et lithographie Matot-Braine, 2, rue du Cadran-Saint-Pierre, Reims.

M. le D^r O. Guelliot qui est un passionné d'histoire locale et qui cherche à sauver de l'oubli les manifestations même les plus modestes de la vie d'autrefois de sa petite patrie ardennaise, a écrit pour l'Almanach Matot-Braine, une étude sur les « Poteries ardennaises » qui vient de paraître en opuscule.

Si la poterie néolithique et du premier âge du fer est à peine représentée en Ardennes, il n'en est pas de même pour la poterie du deuxième âge du fer et gallo-romaine qui peut être étudiée sur de nombreux spécimens.

Au moyen-âge, les documents manquent. A partir du XVII^e siècle, des potiers s'établissent à Charleville, Raucourt, Sedan, Balaives, la Forge-Maillard, Jandun, etc., et fabriquent de la poterie commune.

Le seul essai de poteries artistiques dans les Ardennes est celui de La Croix-au-Bois. Le fabricant qui s'appelait Doury, était élève de l'École des Beaux-Arts. Il a interrompu sa fabrication en 1868, ses produits étaient très répandus et très estimés dans la région vouzinoise.

**

Henry COROT. — Les fibules pré-romaines trouvées sur le plateau d'Alésia. — Extrait de « Pro Alésia », T. XI. — Librairie E. Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris 1927.

M. H. Corot est un des archéologues bourguignons les mieux documentés sur la préhistoire de sa région.

La Bourgogne dont le sol renferme d'abondants et précieux vestiges des civilisations disparues, possède, en outre, le plateau d'Alésia, justement célèbre à cause des événements historiques qui s'y sont produits et des peuplades qui y ont vécu, sans discontinuité, dès le premier âge du fer.

Ce sont les fibules trouvées à Alésia ou dans les environs immédiats qu'énumère et qu'étudie M. H. Corot : fibules hallstattiennes représentées par quelques exemplaires ; fibules du deuxième âge du fer — des 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} périodes que la plupart des archéologues continuent à appeler Tène I, Tène II, Tène III, bien que la preuve ait été faite que rien ne justifiait la dénomination Tène I et que, par contre, l'expression « Marnien » était exacte et logique (1).

Le total de ces fibules pré-romaines, complètes ou à l'état de fragments, est de 138. Les plus nombreuses sont celles de la Tène III. Elles peuvent être classées en deux catégories : a) fibules à ressort nu avec ou sans griffe ; b) fibules à ressort en partie caché par une feuille de métal.

Les fibules sont des objets de toilette dont la forme est variable ; chaque époque préhistorique a son modèle. La fibule se trouve être un document précieux qui permet de dater une trouvaille archéologique. Aussi l'étude que M. H. Corot consacre aux fibules du plateau d'Alésia, grâce aux gravures et aux descriptions précises qu'elle contient, permettra aux fouilleurs insuffisamment documentés, de s'y reconnaître à coup sûr.

Deux planches donnent les fibules d'Alésia qui sont au Musée de Saint-Germain ; quatre autres reproduisent celles qu'on a rassemblées au Musée Municipal d'Alise ou au Musée d'Alésia ; la septième planche est consacrée aux fibules de la Croix Saint-Charles ou de collections particulières.

**

Dans le Bulletin numéro 4, avril 1927, de la *Société Archéologique et Biographique du canton de Montbard*, M. H. Corot publie une étude sur « Les Temples et les Divinités des sources dans un coin du Châtillonnais et de l'Auxois ».

Une des divinités des peuplades primitives a été la source bien-faisante. Son eau qui sort mystérieusement du sol, désaltère et parfois guérit. Comment ne pas lui marquer sa reconnaissance par un culte ? Les Gaulois lui offraient des haches ; les Gallo-Romains édifièrent des temples en son honneur. On retrouve, parmi leurs ruines, des *ex-voto* en feuilles de bronze, en pierre (reproductions d'yeux, d'organes sexuels, de membres grêles, atrophiés, etc.) déposés par les

(1) Voir notamment « Marnien ou la Tène I ? » par le D^r O. Guelliot, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Le Mans, Imprimerie Monnoyer, 1915.

fidèles reconnaissants. (Il suffit de visiter nos édifices religieux pour retrouver cette coutume exprimée sous une autre forme). La source de la Seine avait été divinisée sous le nom de Dea Séquana. Un temple lui fut élevé ; découvert en 1836, des fouilles furent commencées, puis abandonnées en 1843 ; reprises en 1925, elles ont donné des résultats encourageants qui engagent à les continuer.

A proximité de la ville gauloise d'Alésia, autre groupe de temples très fréquentés. Le Commandant Espérandieu et le Docteur Epery entreprirent des fouilles en 1909 ; elles permirent d'établir que des temples divers s'étaient succédé sur le même emplacement pendant environ trois siècles. Ils étaient élevés au dieu celtique Moritasgus, qui devint, par la suite, Apollon-Moritasgus ; ces reconstructions se produisant régulièrement après les destructions, indiquent la place importante que tenait dans la vie des peuplades gallo-romaines, issues des Gaulois, le culte des sources.

Bien d'autres sources — moins célèbres — de la même région, recevaient aussi la visite des malades qui déposaient des *ex-voto*.

Comme les fontaines bourguignonnes, les sources des cours d'eau champenois ont dû être adorées. Peut-être des archéologues de notre région, désireux de pénétrer toujours plus avant dans la vie de nos ancêtres, ont-ils recueilli, sur le culte des sources, des renseignements que le *Bulletin de la S.A.C.* accueillerait avec plaisir.

J. DUPUIS.

G. CHENET. — Une nouvelle Epona de Senon. (Extrait de *Pro-Alésia*, t. XI). Paris, éditions E. Leroux, 28, rue Bonaparte, (VI^e), 1929.

Epona est la déesse gauloise des chevaux. Elle était particulièrement honorée dans la région entre Meuse et Moselle, pays d'élevage et de culture.

En 1850, une première image d'Epona fut découverte à Senon, dans les ruines des bains romains. Liénard, dans son *archéologie de la Meuse*, la décrit ainsi : « Un bas-relief en pierre, haut de 0 m. 45, représentant dans une niche cintrée une femme vêtue à l'antique et assise de côté sur un cheval fortement membré... et marchant à droite ».

En 1922, une autre image de la même divinité, est encore trouvée à Senon. M. G. Chenet qui la possède, en donne la description suivante : « Elle représente une femme de face, assise à gauche sur un cheval, vêtue d'une longue tunique plissée tombant jusqu'aux pieds, les bras sont à peine indiqués sous le vêtement et les mains ne sont pas apparentes. Le cheval... marche à gauche, ce qui est rare dans l'iconographie d'Epona ».

Les deux images de la déesse Epona trouvées à Senon sont portatives. Il semble qu'Epona, selon la place qui lui était assignée dans la demeure, pouvait présider « aux diverses fonctions de la vie domestique » ou être « la protectrice de l'écurie et de l'étable ».

Le Gérant : P. SAVY.